

PROJET PÉDAGOGIQUE

Centre de loisirs
bilingue Montessori



2023-2025

Index

1. Avant-propos

2. Contexte

- Les locaux
- Environnement et équipement
- Alimentation
- Le public
- Equipe d'animation

3. Intentions Éducatives et objectifs pédagogiques

- Le projet éducatif
- Les objectifs pédagogiques

4. Organisation et fonctionnement

- Modalités d'inscription
- Formules et horaires d'accueil
- Une journée type
- Les sorties
- Les activités
- Les jeux

5. Évaluation

6. Annexes

1. Avant propos

C'est pour répondre à des besoins observés et exprimés par les familles d'aujourd'hui, concernant l'accueil, l'écoute, le respect et la bienveillance, que la société coopérative d'intérêt collectif Montessori-by-Nature souhaite mettre en place un accueil des enfants durant les vacances par le biais d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective qui définit les objectifs pédagogiques et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut se voir modifié à tout moment. Ce projet est un support permanent pour les animateurs. Dans ce « projet pédagogique » on énoncera en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir les enfants qui nous seront confiés.

2. Contexte

Le lieu :

L'ALSH dispose des locaux situés dans la structure du Village - SCIC Montessori by nature :

1 Place Charles de Gaulles
Résidence Prado Concorde
34170 Castelnau-le-Lez

Ces locaux sont facilement accessible via tramway (ligne 2, arrêt Charles de Gaulle).

De nombreux emplacement de parking sont également présents (parking TAM à proximité).



L'Espace du Village (école et centre de loisirs) accueille les enfants de 3-12 ans.

L'environnement et l'équipement

Les locaux utilisés par l'ALSH sont ceux de l'école maternelle et primaire.

Les espaces dédiés à l'accueil de loisirs sont mutualisés entre l'accueil périscolaire et certaines salles de classe en période scolaire et l'accueil de loisirs.

On prendra en compte l'âge des enfants afin de leur proposer des possibilités d'arranger leur espace en fonction de leur taille et de leur besoins. Cette organisation permet à chaque enfant, dans son groupe d'âge, d'évoluer dans une atmosphère conviviale, adéquate, donnant l'envie de l'effort, de la découverte, de l'apprentissage, de l'autonomie, de la coopération et de la création.

- **L'espace intérieur réservé aux activités périscolaire et centre de loisirs :**

Il se compose de plusieurs espaces d'activités ou ambiance librement inspirés de la pédagogie Montessori. L'enfant est libre de participer aux activités en fonction de ses besoins et de ses envies.

2. Contexte

- Un espace calme / bibliothèque :

Cet espace est délimité à l'aide de tapis et de coussins. C'est un espace de détente, il est limité afin de faire en sorte qu'il reste aussi calme que possible. Pour rentrer dans cet espace on se déchausse. Seulement quelques livres sont à disposition, ils sont régulièrement changés afin de susciter l'intérêt.

- Un espace artistique :

Composé d'une étagère dans laquelle, sont mis à disposition, des crayons de couleurs, des feuilles blanches, des coloriages, des formes à dessins, du scotch, des ciseaux et des gommes. Cet espace peut être utilisé en accès libre, permettant ainsi aux enfants de développer leur créativité et exercer leur motricité fine en autonomie.

- Un espace logique et construction :

L'étagère de cet espace est régulièrement mise à jour pour susciter la curiosité des enfants et permet de réaliser des jeux libres ou des défis spécifiques avec différents matériaux comme les kaplas, briques de construction ou des éléments naturels (galets, ...)

- Un espace de bac sensoriel :

La liberté et les différentes possibilités de manipulation induites par le bac vont permettre à l'enfant de passer un temps long de concentration et d'attention. A l'aide de pinces, cuillères, ciseaux, boule, divers contenants, l'enfant travaille sa préhension et s'exerce à trier, renverser, ramasser, transvaser. Ces activités renforcent et développent ses compétences de motricité fine, cet apprentissage de fond nécessaire en base pour l'acquisition de compétences plus techniques comme l'apprentissage de l'écriture, du découpage, ... Le bac sensoriel est régulièrement mis à jour en fonction des thématiques des activités du centre de loisirs.



bac sensoriel du centre de loisirs du Village - Hiver 2023

- **Espaces extérieurs :**

Il est partagé par l'ensemble des enfants et a été pensé comme un jardin, avec des zones différentes pour répondre aux besoins de l'enfant, travailler sa motricité globale et lui faire découvrir la nature.

- L'espace « eau » :

C'est dans cet espace que les enfants pourront remplir leur gourdes, se laver les mains, se rafraîchir de façon autonome.

- L'espace motricité :

Dans cet espace recouvert de pelouse synthétique, les enfants peuvent enlever leur chaussures. C'est un endroit parfait pour les activités motrices, ou les parcours sensoriels, ainsi ils peuvent grimper et faire des roulades en toute sécurité.

- Le bac à sable :

C'est l'endroit idéal pour ôter ses chaussures et profiter de nouvelles textures pour stimuler ses sens.

- Le préau :

Il procure aux enfants un espace ombragé pour profiter d'activités sur des tables ou tapis.

- Le terrain de sport :

Un grand espace recouvert de pelouse synthétique qui permet aux enfants de se dépenser en toute sécurité. Il nous offre la possibilité de faire découvrir aux enfants de nombreux jeux de collaboration, et activités physiques et sportives.

- **Espaces de proximité facilement accessibles**

La localisation géographique du centre de loisirs permet aux enfants d'avoir accès rapidement à des espaces naturels : la parc des berges du Lez et le parc Méric. Ces espaces de nature sont pleinement intégrés dans la vie du centre dans la mesure où ils remplissent parfaitement la mission de se connecter le plus souvent possible à la nature.

Alimentation :

Les repas du midi et les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs.

Pour le repas méridien c'est le prestataire « De la Terre à l'Assiette » qui assure la restauration de l'ALSH. Les menus sont équilibrés, Les plats sont « faits maison », au jour le jour avec des produits BIO et locaux. Pour les enfants ayant un régime spécifique il est possible de demander un repas végétarien.

Pour le goûter ce sont les enfants qui le font lors des ateliers cuisine. Les courses sont faites dans les supérettes à proximité du centre et nous privilégions les produits BIO. Nous veillons à ce qu'il y est toujours un fruit. Les goûters peuvent être sucrés ou salés.

Dans la matinée (vers 10h) un snack constitué de fruit ou oléagineux est proposé aux enfants qui le souhaitent.

Le public :

L'ALSH est ouvert à tous les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 9 ans (12 ans pour certains stages spécifiques et ponctuels seulement).

En effet la SCIC Montessori-by-Nature souhaite proposer une approche respectueuse de l'enfant à toute les familles qui font part d'un intérêt pour les valeurs de bienveillance et d'autonomie de l'enfant. De ce fait, l'ALSH répond à une demande forte des parents adhérents de la coopérative et est également ouvert aux familles extérieures.

Afin de structurer des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous basons sur les besoins généraux du public tout en tenant compte des particularités de chacun. Les activités sont donc conçues selon différents niveaux d'implication et certains temps proposent des groupes spécifiques d'âge : 3-6 ans / 6-9 ans. De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.

L'équipe d'animation

Lors du recrutement, pour les animateurs ne connaissant pas la SCIC nous mettons en place une initiation à la pédagogie Montessori, à la communication positive, à la place laissée à l'enfant et à celle de l'adulte. Cela sous forme de journée d'observation.

Lors de ces journées nous proposons à la personne d'échanger sur ses interrogations et observations avec l'équipe. Ainsi nous partageons et vérifions que ses valeurs concordent avec celle du Village.

Avant chaque prise de poste il sera donné aux animateurs, le projet éducatif, le projet pédagogique ainsi qu'un document ressource sur le cadre, les règles et le positionnement de l'accompagnant afin qu'ils puissent s'approprier les postures et le vocabulaire propre à la pédagogie Montessori. Tous les membres de l'équipe d'animation commence à 8h00 et termine à 18h00. Il est important que tout le monde arrive à l'heure. Les pauses sont de 30 minutes et sont prises durant le temps calme ou temps de repas.

L'équipe d'animation est constituée de plusieurs personnes permanentes :

- Une responsable, diplômée équivalent du BPJEPS Loisirs tous publics (CRPE) (Maëlle Bouër Feret)
- 4 animatrices en contrat CDI à temps plein ou partiel (Philaé, Estelle, Marie) et un CDD (Nuka) pour l'année scolaire 2023-24
- Des animateurs réguliers (Eva, Cécile) Les mercredis et les vacances,

L'accueil de loisirs recrute des animateurs en contrat d'engagement éducatif pour compléter l'équipe d'animation, notamment sur les vacances scolaires. Leur nombre varie en fonction du nombre d'enfants (suivant le taux d'encadrement défini par la législation).

Nous avons également à cœur notre mission de transmission et accueillons régulièrement des stagiaires BAFA et d'autres stages d'observation (école de la 2eme chance).

Missions de l'équipe d'animation

Assurer aux enfants la sécurité, affective, morale et physique indispensable à leur équilibre.

- **Sécurité physique :**

- Les animateurs doivent savoir combien ils ont d'enfants dans leur groupe à chaque instant et les compter régulièrement (surtout lors des sorties).
- Ils doivent également veiller à ce que le matériel soit utilisé correctement et au respect des règles de sécurité par les enfants.
- Être vigilants et réagir immédiatement en cas de comportement violent d'un enfant envers un autre.
- Vérifier que chaque enfant est mis de la crème solaire et une casquette avant d'aller au soleil.
- Encourager les enfants à boire régulièrement dans la journée.

- **Sécurité morale et affective**

- Identifier les besoins individuels de l'enfant pour lui proposer des activités adéquates qui répondent aux objectifs de ce présent projet.
- Agir de manière bienveillante envers chaque enfant en respectant les principes de non jugement, de retrait de l'adulte pour l'aider à faire seul, de verbalisation positive des règles d'écoute.
- Être à l'écoute des enfants lorsqu'ils expriment leurs émotions et besoins.
- Utiliser le protocole de résolutions de conflit quand c'est nécessaire.
- Laisser la possibilité aux enfants qui en ont besoin de garder leur « doudou » avec eux.

Missions de l'équipe d'animation

- **Savoir être et Savoir faire :**

Savoir être	Savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> • Politesse, accueillant, envers les enfants et les adultes • Patient, rassurant et attentif • Ponctuel • Accepter les critiques constructives positives ou négatives • Dynamique • Capable de se gérer (fatigue, rythme...) • Polyvalent dans les activités proposées • Bienveillant : la bienveillance est «l'uniforme de l'animateur » • Présentable • A l'écoute, disponible • Se respecter soi-même et les autres • Se remettre en question 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'enfant • Donner le choix à l'enfant • Répondre aux apprentissages en fonction de leurs envies et besoins. • Parler calmement et réfléchir avant de parler. • Communiquer, informer, s'informer. • Prendre des initiatives dans la vie quotidienne et en lien avec l'équipe et les enfants • Assurer un bon accueil, aller vers les parents • Être à l'écoute : se mettre à hauteur de l'enfant, montrer sa confiance et son écoute sans jugement • Gérer son groupe (poser un cadre, être organisé, sécuriser)

3. Intentions éducatives et projet pédagogique

Le projet éducatif

Complémentaires à l'école et partageant les mêmes valeurs, les activités du centre de loisirs bilingue Montessori sont ouvertes à tous les enfants de 3 à 9 ans, scolarisés à l'école ou ailleurs. La philosophie est la même que celle de l'école : un cadre bienveillant et positif pour que chaque enfant développe finalement son potentiel, sa curiosité et prenne davantage confiance en lui. Chaque enfant a son histoire, en un mot, notre rôle est de l'accompagner à se sentir lui-même.

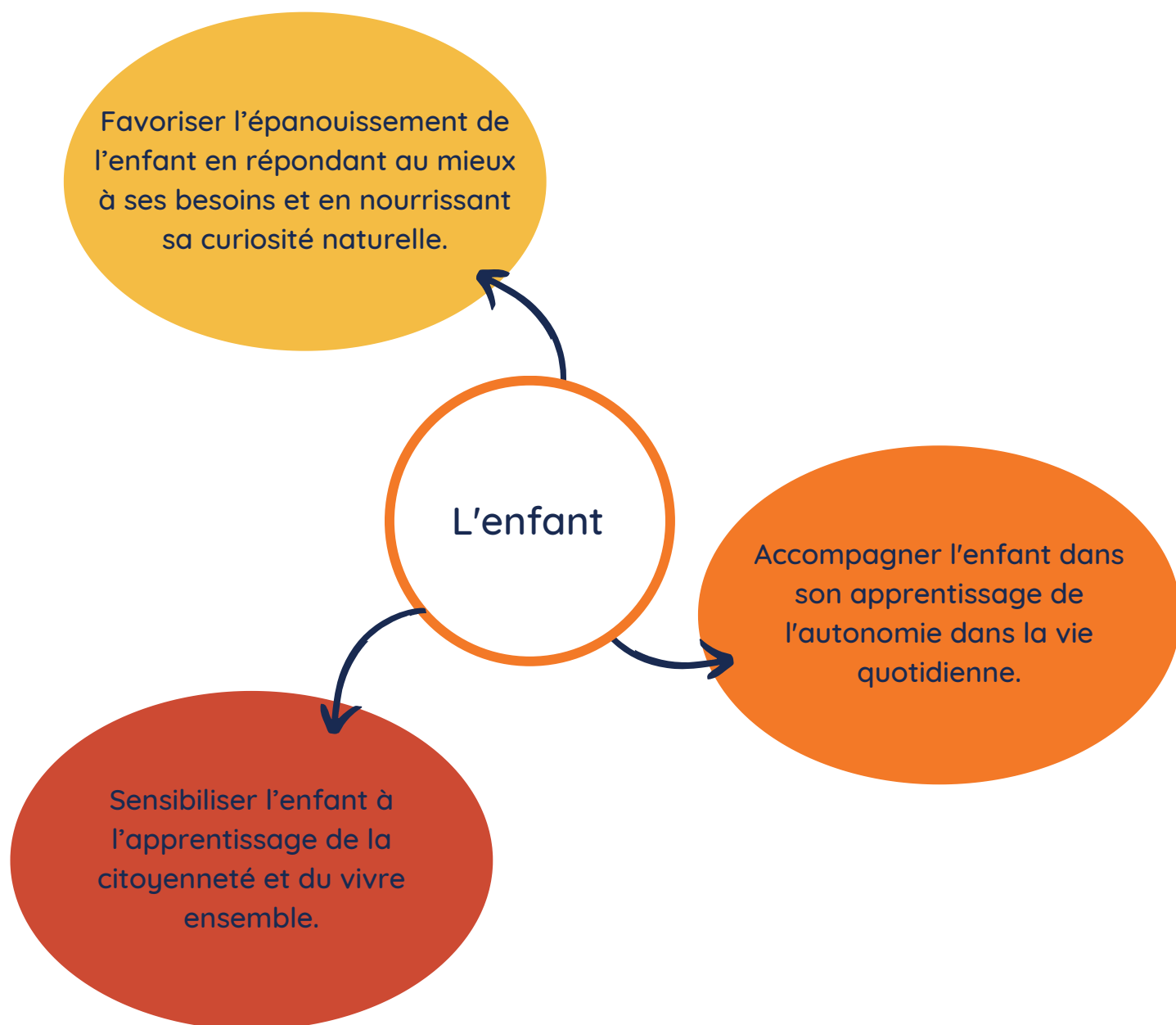
La proposition d' « une formule à la carte » en terme d'activités pour répondre à toutes les attentes des enfants et des parents ! Une grande place est laissée notamment au jeu libre encadré, plus spécifiquement pour les 3/6 ans. En d'autres termes, l'enfant est autonome, il choisit le déroulement de sa journée en fonction de ses envies, de ses besoins et de son stade de développement.

Il y a autant d'enfants de l'école que d'enfants qui viennent de l'extérieur. Il faut souligner que ce mélange bénéfique permet de créer une cohésion entre des univers différents. C'est l'occasion de partager des expériences différentes ensemble et de s'élever les uns et les autres.

La journée est adaptée à l'enfant, guidée par des rituels dans un cadre rassurant et sécurisant pour tous.

Tout en gardant les principes de bienveillance et d'adaptabilité qui sont les ancrs du centre de loisirs du Village, les enfants de 7 à 9 ans profiteront chaque mercredi d'explorations autour de la nature, des créations manuelles, de l'univers qui les entoure. Fresques, grands jeux, enquêtes, ateliers créatifs, expériences scientifiques pour mieux comprendre et percevoir le monde, faire fonctionner son imagination et sa créativité, nourrir de façon ludique et joyeuse la curiosité des enfants.

Les intentions éducatives



Les intentions éducatives

La vocation principale de la SCIC Montessori-by-Nature est de mettre en œuvre, dans le cadre de ses différentes activités, les principes de la pédagogie développée par Maria Montessori auprès des familles, enfants et parents, qu'elle accueille.

La pédagogie Montessori se base sur de grands principes qui posent un cadre. Le principal, est que l'enfant est son propre constructeur. "Aide-moi à faire seul".

On y trouve également comme axes pédagogiques :

- Le libre choix de l'activité (Pré-établie de façon très précise par l'adulte),
- L'auto-discipline (créer de nouvelles habitudes ou actions en vue de s'améliorer et d'atteindre les buts que l'on s'est fixé),
- Le respect du rythme de chacun et l'apprentissage par l'expérience.

Ces grands principes traduits en activités permettent d'acquérir :

- Le respect de soi qui consiste à ne pas négliger son corps (sa santé), à savoir s'écouter afin de s'adapter au-mieux à ses propres besoins.
- Le respect des autres qui développe le sens du compromis et de l'empathie, et aide à comprendre et à reconnaître que ses paroles et ses actions ont une portée, un impact et des conséquences.
- Le respect de l'environnement qui développe la responsabilisation, l'autonomie et le « vivre -ensemble ».
- L'éducation à la paix développée par l'écoute active et la communication non-violente.

Les objectifs pédagogiques

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins et en nourrissant sa curiosité naturelle.

Objectifs opérationnels
(fonctionnement)

Moyens mis en place pour répondre à ses objectifs

Prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge • Aménager et différencier les lieux d'accueil en fonction des différentes tranches d'âges • Respect des différents temps de vie quotidienne (repas, sieste, temps calme, accueils, temps d'animation...) • Temps d'échanges et discussions avec les enfants
Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation en ACM • Mise en place de règles de vie • Bienveillance et vigilance de la part des animateurs
Développer l'expression des émotions de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • En mettant en place des jeux ou activités pour les aider à identifier les différentes émotions. • En mettant à disposition un espace ressources de jeux ou activités sur le thème des émotions. • En verbalisant et accompagnant les enfants à verbaliser leurs émotions et sensations physiques s'y référant.
Rendre l'enfant acteur de ses loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des programmes d'animations variés et modulables • Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux • Impliquer les enfants dans les propositions d'animations.
Satisfaire les besoins de l'enfant en matière de découverte, créativité et imaginaire	<ul style="list-style-type: none"> • Par le choix de thématiques • Par des animations diversifiées (activités manuelles, activités scientifiques, jeux, chant, activités sportives...) • Par des sorties natures ou culturelles ou encore par l'intervention ou la collaboration avec des intervenants spécialisés dans un domaine (musique, art, cirque, yoga, etc...)

Les objectifs pédagogiques

Accompagner l'enfant dans son apprentissage de l'autonomie dans la vie quotidienne.

Objectifs opérationnels (fonctionnement)	Moyens mis en place pour répondre à ses objectifs
Faire participer les enfants aux différents temps de vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser le temps aux enfants de préparer le lieu de restauration (mettre la table,..). • Favoriser le rangement et respect des affaires. • Outil musical pour le rangement collectif
Respecter le besoin d'autonomie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Le laisser faire et l'accompagner (vie quotidienne et temps d'activité) • Mise à disposition de matériel adapté et d'espaces d'activités au quotidien • Mise à disposition d'activités individuelles autonomes avec outils de guidance et présentation par l'équipe d'animation.
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Visite des locaux en amont ou lors du premier jour de l'enfant. • Offrir la possibilité d'un accueil individuel pour chaque famille et enfant.

Les objectifs pédagogiques

Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.	
Objectifs opérationnels (fonctionnement)	Moyens mis en place pour répondre à ses objectifs
Développer l'entraide et la solidarité entre les enfants	<ul style="list-style-type: none"> • En créant des opportunités de tutorats (entre grands et petits notamment) lors des activités manuelles, scientifiques ou artistiques • En donnant des responsabilités aux enfants (activités ou vie quotidienne) • Grands jeux collectifs et de coopération • Temps d'échanges et de lecture entre les différentes tranches d'âges
Favoriser le respect mutuel	<ul style="list-style-type: none"> • En faisant preuve de politesse. • En accompagnant la régulation de conflits avec bienveillance et en transmettant la notion de "réparation". • En apprenant à respecter les besoins des autres (temps calme, régulation sonore, rangement)
Favoriser le respect de l'environnement au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> • Poubelles de tri à différents endroits de l'accueil • Mise à disposition d'un composteur • Activités manuelles avec matériaux de récupération • Sensibilisation régulière au non-gaspillage (papier à dessin, lumière, nourriture) • Thèmes régulièrement proposés autour de la sensibilisation au respect et à la connaissance de la nature (saisons, tri, jardinage, ...)
Amener l'enfant à découvrir les richesses qui l'entourent	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties culturelles et locales • Intervenants extérieurs • Thématiques spécifiques dans les programmes d'animation • Savoirs faire des animateurs

4.-Organisation & fonctionnement

Les modalités d'inscription

L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année, les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans.


Périodes annuelles de fermeture : vacances de Noël et au mois d'août


L'accueil de loisirs est ouvert de 8h30 à 18h les mercredis et vacances scolaires. Les inscriptions s'effectuent sur le site internet du Village.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient scolarisés ou non sur la structure du Village.


Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre de jours d'inscription, des remises sont aussi accessibles pour les fratries.


Journée type


 8h-8h30 : Temps de préparation pour l'équipe d'animation (préparation matériel des activités, préparation de la salle de sieste)


 8h30-9h30 : Ouverture de l'accueil, arrivée échelonnée des enfants. Activités librement encadrées dans l'espace intérieur.

 9h30-50 : Rangement de l'espace et regroupement/présentation des activités de la matinée.

 9h50-11h30 : Activités au choix
Choix récurrents : Atelier cuisine du goûter / Activités manuelles / Activités sportives.
Un mercredi sur deux, les activités du matin ont lieu au parc Méric. (observation nature, jeux collectifs, activités manuelles en extérieur)

 11h30-12h : Temps de transition
Rangement des activités avec les enfants, mise en place de la table avec les enfants, passage aux toilettes, lavage de mains et regroupement temps de parole bilan de la matinée et petits jeux calme ou chant.
[Pause pour un ou deux animateurs]

 12h-13h : Repas
12h50 à la fin du repas, les enfants participent au rangement et nettoyage de l'espace.
[12h-12h30 : Pause pour 2 animateurs / 12h30-13h : Pause pour un animateur]

 13h-15h45 :
• Sieste pour les petits
(rituels : passage aux toilettes, lecture d'histoire, accompagnement à l'endormissement) / Réveil échelonné jusqu'à 15h30-45
NB : à 14h30 un "relais sieste" pour les animateurs (celui qui a commencé la sieste est relayé par un autre animateur qui sera en charge de la fin + accompagnement réveil)

• 13h-14h30 : Temps calme pour les 3/6 ans
Activité sportive à l'extérieur pour ceux qui en ont besoin - Activité spécifique pour les 6/9 ans ouverte.

- 14h30-15h45 : Activité 3/6 ans - Activité sportive à l'extérieur pour ceux qui en ont besoin - Activités libres encadrées pour les 6/9 ans.

 15h45-16h : rangement des espaces, lavage de main, préparation du goûter (fruits à couper, etc...)

 16h-16h30 : Regroupement et goûter

 16h30-18h : Départs échelonnés / activités libres encadrées intérieur et extérieur

[17h15-18h : en fonction du nombre d'enfants restant, répartition des tâches de rangement de l'équipe d'animation]



Affichage des activités réalisées pour la préparation de la fête des étoiles

Les activités

Les activités proposées aux enfants sont pensées pour répondre aux objectifs de ce présent projet.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Les activités peuvent donc prendre plusieurs formes, mais l'équipe d'animation doit toujours s'interroger sur quel matériel utiliser et sur ce que l'activité apportera à l'enfant dans son développement.

Les programmes d'animations sont réalisés en réunion d'équipe, et un programme est ensuite diffusé aux parents.

Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement (type sortie ou matinée au parc) qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agit pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager à participer, mais sans jamais forcer.

Les activités

- Les activités informelles (ou libres encadrées)

Bien que contenant toujours des objectifs, ces activités s'adaptent surtout aux besoins immédiats de l'enfant. Elles peuvent être proposées pendant un temps libre lorsque des enfants en montrent le besoin.

Ce sont aussi toutes les activités de l'espace intérieur dont certaines sont présentées sous forme d'activité plateaux : ces dernières nécessitent un matériel et des objectifs bien précis. Certains de ces plateaux doivent être au préalable présentés aux enfants par un adulte, afin d'éveiller leur curiosité. Ces plateaux contiennent tout le nécessaire pour effectuer l'activité en autonomie.

- Les activités formelles

Prévues à l'avance ces activités ont des objectifs programmés. Il y a deux à quatre activités formelles dans la journée (deux à la carte le matin et une par tranche d'âge l'après-midi)

- Les activités motrices, physiques et sportives

Les activités physiques sont proposés et pratiqués dans un esprit de loisirs, de plaisir, de prise en considération de ses limites personnelles pour accéder au dépassement de soi quand l'enfant s'y sent prêt et donc renforcer la confiance en lui et en ses capacités. La danse, les jeux de mimes, les parcours psychomoteurs ou les jeux de collaboration seront plébiscités.



Activité sportive dans l'espace de proximité le parc des berges du Lez

La vie quotidienne

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée du centre et qui ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs. Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permette d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de considérer ces temps comme des moments d'apprentissage de la vie en collectivité.

• L'accueil

> Du matin

Ce moment privilégié du premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec le parent et d'aborder sa journée au centre à son propre rythme. Un animateur accueille les enfants et les enregistre sur une liste de présence, ce qui permet de contrôler les arrivées et de prendre en compte les besoins et souhaits des enfants pour la journée. L'animateur doit se montrer disponible et à l'écoute. Il convient à la personne qui est en charge de l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir. A l'accueil, l'animateur dispose d'un cahier de liaison pour y noter toutes les infos transmises par la famille.

> Du Soir

Un animateur présent, note les départs sur la liste et vérifie que les enfants repartent bien avec toutes leurs affaires et informe les parents du déroulement de la journée.

• Les repas

> Déjeuner

La préparation des repas est effectuée par un prestataire de service (De la Terre à l'assiette). Les repas sont réceptionnés et mis au frais le matin. Une réchauffe est prise en charge par la directrice (ou animateur référent en cas d'absence) grâce à un équipement adapté disponible sur la structure.

Les enfants prennent leur déjeuner entre 12h et 13h. Les animateurs mangent avec les enfants. Le repas est un moment calme et les animateurs sont vigilants à son bon déroulement. Chaque enfant reçoit une quantité suffisante de nourriture qu'il apprend à goûter et à partager avec le reste du groupe. Les animateurs encouragent les enfants à goûter à chaque plat. L'équipe est vigilante aux régimes alimentaires et allergies. Les enfants participent à la mise en place, au débarrassage et au nettoyage des tables.

> Snacks et goûter

Le goûter est préparé par les enfants. En cas de sortie matinale et de non-tenu de l'atelier cuisine, il est préparé par la directrice ou animateur référent. Il est pris entre 16h et 16h30 à l'accueil de loisirs.

L'équipe veille également à ce que le goûter soit consistant, sans pourtant être excessif et un fruit est systématiquement proposé en ajout à la recette du jour.

Le snack matinal est optionnel et assez léger, constitué de fruits et oléagineux simples de préférence.

• L'hygiène

Nous devons veiller en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants. Les tout petits sont systématiquement accompagnés pour se laver les mains, faire les petites commissions. Les animateurs veillent à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.

Santé et sécurité

• Soins

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les listes de santé, PAI, sont établis chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement.

Les allergies sont affichées dans le cahier des présences à disposition de toute l'équipe d'animation ainsi qu'au restaurant scolaire et des listings sont affichés dans le placard animateur. Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui sont regroupés dans un dossier.

Avant chaque période, les trousse à pharmacie sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également d'une pharmacie dans la salle d'activités.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie.

Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange.

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les trousse de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires.

Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

- **Sécurité**

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants.

La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne.

Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colles...)

Des fiches procédures détaillées sont également distribuées à chaque animateur lors d'une nouvelle embauche et mis à disposition [cf annexes]

- **Sécurité alimentaire**

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service « de la terre à l'assiette ». Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. La directrice a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire.

Pour le goûter, en cas d'atelier cuisine avec les enfants, l'équipe doit :

- S'assurer que les enfants se soient tous lavés les mains correctement
- Garder un échantillon de toute nourriture transformée

Un réfrigérateur est à disposition de l'accueil de loisirs en cuisine. La température du frigo est notée chaque matin sur un registre et un planning est mis en place pour un nettoyage régulier. L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et notent systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

• Cadre et règles

La directrice et son équipe d'animation sont garants du respect de la réglementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont transmises aux les enfants régulièrement les mercredis ainsi qu'à chaque période de vacances.

Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées avec clarté aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session.



Sortie culturelle à l'aquarium Planetocéan - Montpellier

Les rôles de chacun

• La direction

La directrice a un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et à son application.

La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

La directrice doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe
- Former son équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler des problèmes matériels
- Rencontrer les parents
- Être en contact régulier avec les responsables de la structure du Village - SCIC Montessori by nature, Richard Hill (direction), Sandrine Gremeret (comptabilité), Audrey Falcone (communication)

• Les animateurs

Les animateurs assurent un rôle de référent auprès des enfants. Ils doivent faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants qui leur sont confiés ; les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un plaisir.

L'animateur doit : - Respecter les consignes de sécurité - Faire preuve de bon sens - Avoir du respect pour les enfants et les adultes - Respecter le matériel et son environnement - Communiquer avec son équipe - Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose - Être à l'écoute - Motiver, dynamiser le groupe d'enfant - Mener des animations en assurant la sécurité du groupe.

Les relations

• Les relations adultes/enfants

Basées sur le respect mutuel de chacun. L'animateur doit :

- se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses.
- être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie.
- adopter une attitude loyale et impartiale en cas de conflit en s'appliquant à tenir un rôle de médiateur.
- garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si un enfant se sent mal ou se blesse, il doit faire preuve d'une attention particulière à son égard.

• Les relations avec les familles

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée qui s'est déroulée (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

• Les relations dans l'équipe d'animation

L'animateur doit faire preuve d'initiative dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.

5. Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de vérifier sa pertinence et sa cohérence en référence au projet éducatif.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence.

Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements. Des réunions de petits-déjeuner pédagogiques et bilans pour les vacances sont mises en place chaque semaine dans le but de partager les retours de l'équipe sur la semaine passée et des actions à améliorer. Un rdv individuel est proposé pour chaque stagiaire BAFA et à la demande des animateurs titulaire.

Pour les périodes des mercredis, une réunion a lieu par période. Ces temps de réunions sont consignés dans un dossier informatique (drive), accessible facilement par toute l'équipe.

6. Annexes

#1 PROCEDURES

PROCEDURE ACCUEIL

Accueil arrivée de l'enfant

Ce moment privilégié du premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec le parent et d'aborder sa journée au centre à son propre rythme.

- La directrice ou un animateur doit être présent à l'entrée de l'espace pendant la période d'accueil et être réactif lorsqu'une famille arrive. Il enregistre l'enfant inscrit sur une liste de présence et doit échanger avec la famille afin de s'assurer d'avoir pris en compte toutes les informations nécessaires concernant l'enfant (fatigue, départ...)
- A l'accueil, l'animateur dispose d'un cahier de liaison pour y noter toutes les infos transmises par la famille. Il est primordial de tout noter et de communiquer au reste de l'équipe les informations.
- Les animateurs doivent tous régulièrement regarder le contenu du cahier de liaison.
- Un autre animateur (que celui qui gère l'accueil des familles) se montre disponible et à l'écoute de l'enfant qui arrive. Il propose à l'enfant plusieurs activités de l'espace intérieur et en initie une avec l'enfant si celui-ci en a besoin. Cela facilite la séparation avec le parent. L'accueil de l'enfant se termine lorsque l'enfant a trouvé une occupation !

NB : Il convient à la personne qui a la charge de l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir. Si cette personne n'est pas indiquée sur la fiche sanitaire, le parent doit transmettre un écrit signé l'autorisant à récupérer l'enfant.

PROCEDURE ACCUEIL

Accueil départ de l'enfant

Afin d'assurer au mieux la sécurité des enfants, le moment des départs doit être contrôlé systématiquement par un animateur, présent près de l'accueil.

- L'animateur doit s'assurer de l'identité des personnes venant récupérer un enfant.
- Chaque départ doit être noté en décochant le nom de l'enfant sur le listing
- Les informations concernant le déroulement de la journée de l'enfant sont transmises aux parents, les éventuelles créations du jour sont données.
- Départs accompagnés par un autre adulte : Le départ d'un enfant avec un autre adulte n'est autorisé seulement si cette personne est indiquée dans la partie « personnes autorisées à récupérer l'enfant » sur la fiche de renseignements ou en cas d'autorisation ponctuelle écrite par la famille. A défaut d'autorisation, il faut impérativement avoir l'accord de la famille au moins par téléphone. L'enfant ne peut pas partir si les parents sont injoignables. A défaut de réussir à joindre les parents, il est possible en dernier recours d'appeler une des personnes « autorisées » sur la fiche sanitaire.
- Départs accompagnés par un mineur : Comme pour les départs seuls, aucun mineur (frère ou sœur) ne peut récupérer un enfant sans un accord écrit de la famille ou ajouté dans la partie « personnes autorisées à récupérer l'enfant » sur la fiche sanitaire.
- Autorisation parentale : Si l'un des parents est privé de l'autorité parentale, il ne pourra en aucun cas récupérer son enfant sans un accord écrit du parent ou de la personne exerçant l'autorité parentale. Ces situations dont l'objet d'une information systématique de tous les intervenants dans la structure.

PROCEDURE ACCUEIL

Accueil d'un nouvel enfant

Pour tous les enfants qui viennent pour la première fois à l'accueil de loisirs, une visite, le premier jour d'accueil est proposé à l'enfant et au parent (s'il souhaite l'accompagner) par l'animateur qui l'accueille ;

Un soin particulier est accordé à la présentation de l'espace intérieur et une ou deux présentations d'activités libres encadrées sont assurées en priorité avec un nouvel arrivant avec (si le nombre d'enfants et d'encadrants le permet) une présence au lancement et au rangement de l'activité afin d'initier facilement l'enfant au fonctionnement de cet espace.

Chaque jour, des temps de regroupement et d'échanges sont organisés après l'accueil et avant de démarrer les animations, afin de permettre aux enfants et aux animateurs de discuter, de se présenter et d'expliquer le déroulement de la journée.

Si la famille souhaite venir faire une visite en amont, il est possible de fixer un rendez-vous avec la directrice de l'accueil de loisirs par téléphone ou autre et de fixer un temps de rencontre sur un jour d'ouverture. Ce temps permet aux parents d'obtenir toutes les informations nécessaires et à l'enfant de découvrir les lieux et les animateurs.

FORMATION ANIMATEUR

Arrivée d'un nouvel animateur vacataire

Lors de l'embauche d'un nouvel animateur vacataire (contrat d'engagement éducatif), un entretien a lieu au préalable avec la directrice.

Le fonctionnement de l'accueil et le projet pédagogique sont présentés clairement à l'animateur.

Lors des réunions de préparation, toutes les informations sont transmises aux animateurs (permanents et vacataires). Le projet pédagogique est fourni à l'animateur ainsi que toutes les procédures (accueil, urgence, sorties...).

L'équipe permanente ou régulière (à défaut la directrice) a pour rôle auprès d'un nouvel animateur vacataire de :

- L'accompagner dans l'apprentissage du fonctionnement général
- Lui présenter les enfants et leurs particularités
- Le guider dans la découverte des locaux et du matériel
- Le conseiller sur différentes habitudes de vie quotidienne
- Lui expliquer les différentes tâches de vie quotidiennes incombées à l'équipe et la répartition de celles-ci
- Être à l'écoute des demandes et besoins et ouvert d'esprit sur d'éventuelles idées ou critiques concernant le fonctionnement
- L'intégrer au reste de l'équipe en répondant aux critères de savoir-vivre
- Le laisser prendre des initiatives

FORMATION ANIMATEUR

Formation d'un animateur stagiaire BAFA

Comme pour toute embauche de vacataire, un stagiaire BAFA intègre l'équipe avec au préalable un entretien avec la directrice.

Pour construire de nouvelles compétences, tout individu a besoin d'être acteur de sa formation. Pour cela, le formateur (directrice) accompagne le stagiaire tout au long de son apprentissage. L'équipe d'animation et notamment les animatrices permanentes sont une référence dans l'accompagnement du stagiaire.

Le stagiaire construit son stage à partir de ce qu'il est, de ses connaissances, de ses besoins, de ses désirs, de ses savoirs, de ses expériences, de ses représentations, de ses motivations.

Le stagiaire apprend à l'aide de l'équipe, la qualité de son apprentissage dépend donc de la qualité des interactions dans le groupe.

Le stagiaire progresse d'autant plus vite qu'il se sent en sécurité dans le groupe dans lequel il est inséré, qu'il a le sentiment d'appartenir à ce groupe. Le rôle de l'équipe de permanente ou régulière (à défaut de la directrice) est de :

- Le guider, conseiller, rassurer le stagiaire sur son rôle et sa position dans l'équipe
- Être à l'écoute du stagiaire et répondre à ses éventuels interrogations et doutes
- Lui montrer tout le fonctionnement et les différentes tâches quotidiennes
- Lui permettre de prendre des initiatives au quotidien et l'encourager si nécessaire tout en étant positif et non dans la critique
- Le rencontrer lors d'entretiens en cours de stage (directrice) pour fixer des objectifs
- Observer au quotidien sa posture, sa prise d'initiative, la manière dont il mène ses activités, afin de faire un bilan avec la directrice, qui n'est pas toujours présente au sein du groupe

TEMPS CALME ET DÉROULEMENT SIESTE

- Quel que soit l'âge de l'enfant, un moment de repos – même court – est nécessaire après le repas. Véritable coupure dans la journée, le temps calme permet à chacun de se détendre et de se reposer afin de mieux reprendre les activités ensuite. Pour les plus grands, privilégiez les activités calmes telles que l'écriture du courrier, la lecture, les jeux de société, les discussions, la musique, etc.

- Pour les plus jeunes, temps de sieste :

Afin de ne pas « bâcler » le coucher, il convient de prendre le temps nécessaire, d'être présent, disponible et de maintenir une atmosphère de calme et de sécurité.

- Entrée dans la salle de sieste dont la lumière a été tamisée dans le calme et sans les chaussures. Le tapis vert est déroulé, il sert de point de rassemblement.
- Assurer le passage aux toilettes des enfants puis regroupement sur le tapis pour la lecture d'une histoire. L'animateur parle avec une petite voix et s'assure que les enfants contactent un premier niveau d'apaisement.
- Extinction grande lumière - nuage allumé
- Transition vers les lits - mise en route de la musique/berceuse. Passer voir chaque enfant pour s'assurer qu'ils ont tout ce qui leur faut (coussin, plaid, doudou)
- Prendre 5 à 10 minutes pendant lesquelles l'animateur-riche est debout et circule - éventuellement en guidant une petite relaxation (mon corps est détendu, posé, calme, dans le lit, en "scannant le corps" des pieds à la tête)
- Extinction du nuage - reste seulement les veilleuses.

NB : les enfants ne s'endormant pas après la méditation guidée et/ou 2 à 3 morceaux de musique douce peuvent être accompagnés à sortir de la salle de sieste (en fonction aussi des demandes des parents)

SORTIES

Sorties extérieures : jeux extérieurs (cour d'école) ou proximité

Lors d'un jeu en extérieur ou dans les 2 parcs extérieurs facilement accessibles depuis le centre de loisirs :

- Un animateur est systématiquement présent dehors avec les enfants.
- Si le groupe est conséquent, le nombre d'animateurs doit être suffisant et respecter le taux d'encadrement
- L'animateur se munit d'une trousse à pharmacie, d'eau et gobelets (fortes chaleurs)
- L'animateur donne les consignes de sécurité et la zone de jeux (délimiter le terrain surtout lors des jeux en forêt) aux enfants avant de sortir.

Sorties à pieds : carrefour market, poste, parcs, ...

Pour toutes sorties à pied avec un groupe d'enfant, le groupe doit être accompagné par le nombre d'animateurs correspondant au taux d'encadrement.

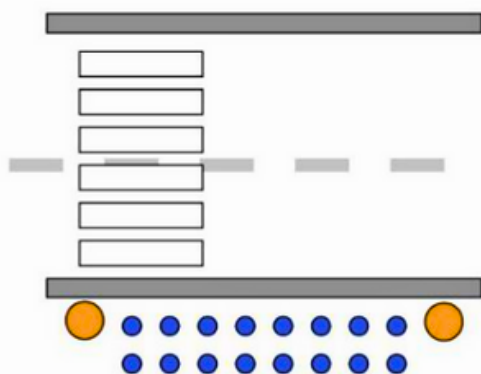
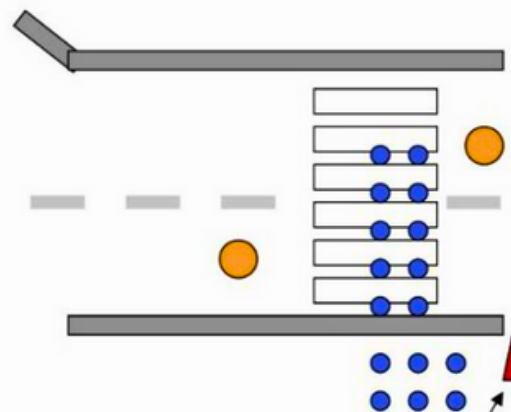
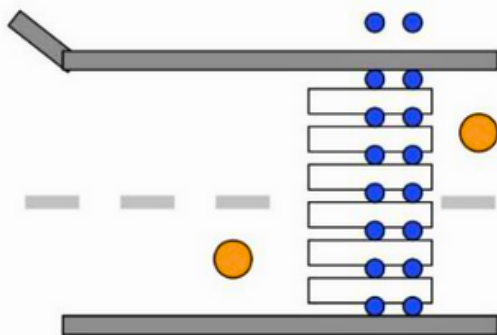
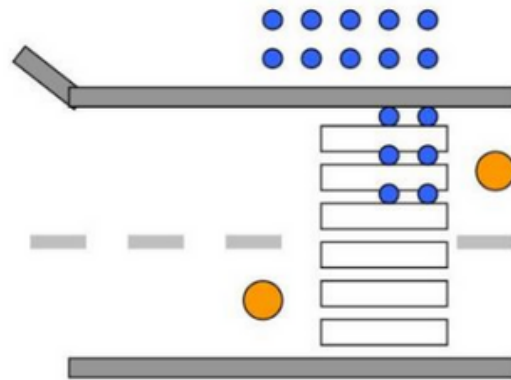
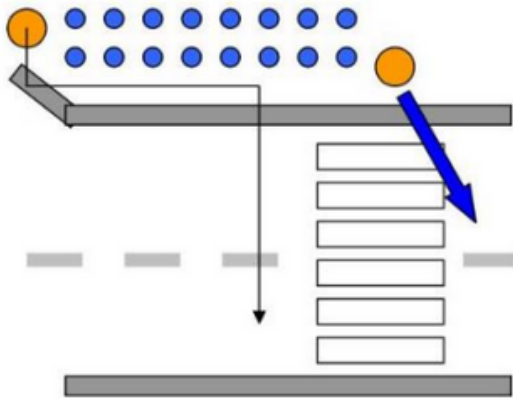
Le groupe doit respecter le code de la route et se déplacer sur les trottoirs et emprunter le trajet le plus sécurisé.

Les animateurs doivent emporter avec eux la liste des enfants (+ liste restée à l'accueil de loisirs) ainsi qu'une trousse de secours et être visible en portant un gilet jaune.

L'itinéraire des trajets doit être connu des animateurs avant afin de déceler les dangers possibles ou les modifications éventuels des chaussées et trottoirs.

Lorsque le groupe traverse une route, le groupe doit emprunter les passages piétons (s'il n'y en a pas, traverser à un endroit le plus visible de loin par les automobilistes). L'animateur demande au groupe de s'arrêter avant le passage piéton et doit se positionner au milieu de la route pour bloquer les voitures le temps que le groupe traverse.

SORTIES



Indiquez un point d'arrêt aux enfants afin de reconstituer le groupe avant de poursuivre le chemin..

À noter que si le groupe est accompagné par plus de 2 animateurs, les animateurs se remplacent sur la chaussée successivement. Le but étant de reprendre la tête du groupe le plus rapidement possible et en toute sécurité..

REMERCIEZ les automobilistes pour leur patience par un sourire, un petit geste de la main..

Les animateurs regardent les automobilistes (le danger).

SORTIES

Sorties en car

Une sortie se prévoit en amont, l'équipe devra se répartir les différentes tâches afin de veiller au bon déroulement de la journée et du transport. Un animateur aura été désigné « chef de convoi » pour le trajet en car.

Le chef de convoi doit :

- ❖ Informer l'équipe des règles de sécurité à respecter, du nombre d'enfants
- ❖ Avoir pris la liste complète des enfants (copie remis au directeur si pas présent dans le convoi)
- ❖ Se présenter au chauffeur, lui indiquer le nombre d'enfants et d'adultes, revoir les horaires et lieu de la sortie
- ❖ S'assurer que le chauffeur est en état de conduire
- ❖ Prendre des coordonnées si nécessaire pour le retour
- ❖ Lui indiquer lorsque tout le monde est prêt à partir (assis avec ceinture de sécurité)
- ❖ Rappeler les consignes de sécurité aux enfants dans le car et pour la sortie

En amont de la sortie, l'équipe d'animation doit se répartir les tâches à effectuer pour le jour de la sortie :

- Faire le listing des enfants présents, et les répartir par groupe avec un animateur référent sur chaque groupe
- Regrouper toutes les fiches sanitaires des enfants
- Prévoir dans des sacs ou des caisses le matériel à emmener ainsi que le goûter (voir mémo matériel ci-dessous)
- Prévenir chaque parent du jour de la sortie et des choses à prévoir pendant l'accueil des jours précédents et par le biais d'une affiche (ou d'un email - responsabilité de la directrice)

SORTIES

Le jour j

- ❖ Rassembler tout le matériel dans le hall
- ❖ Regrouper les enfants 30 min avant le départ pour faire un rappel des règles, les envoyer aux toilettes et les répartir par groupe
- ❖ Lors de la montée dans le car, un animateur monte en premier pour placer les enfants et un autre le compte lorsqu'ils montent dans le car (une fois les enfants assis, les recompter)
- ❖ S'assurer que toutes les ceintures (y compris celle des animateurs) soient verrouillées
- ❖ A l'arrivée, un animateur gère la descente des enfants pour les regrouper, les compter et le dernier vérifie qu'il ne reste ni enfants ni affaires

Mémo Liste du matériel à prévoir

- Fiches sanitaires
- Bouteilles d'eau
- Vêtements de rechange, serviettes et gants
- Trousses de secours
- Gilets jaunes
- Sac poubelles + petits sacs pour transport
- Pique-nique /snack ou goûter si besoin

URGENCES

Pour un accident ou une blessure d'un enfant :

1. Appeler les secours (112 NUMERO URGENCE pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police - 15 SAMU - 18 POMPIERS)
2. Un animateur doit éloigner le reste du groupe du lieu de l'accident
3. L'assistant sanitaire (ou animateur désigné responsable) reste avec l'enfant (malade / accidenté) et l'accompagne avec les secours si besoin
4. Prévenir directement après les secours :
 - La directrice Maëlle BOUËR FERET (06.70.12.22.03)Ou à défaut :
 - Richard HILL (Directeur du Village 06.52.23.49.27)
5. Remplir une déclaration d'accident auprès de la DDCS
6. Seule l'équipe de direction peut prévenir la famille ensuite.

Est considéré comme accident grave :

- décès ;
- accident individuel nécessitant une hospitalisation de plusieurs jours ;
- accident individuel susceptible d'entraîner une incapacité de longue durée ;
- incident ou accident concernant un nombre important de « victimes » (intoxication alimentaire, etc.) ;
- incident ou accident ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre ou de sécurité ;
- incident ou accident ayant entraîné un dépôt de plainte ;
- faits de nature à mettre en péril la sécurité physique ou morale des mineurs (infraction, affaire de mœurs, etc.) ;
- incident ou accident pouvant donner lieu à une médiatisation importante.

CONTACTER LE SDJES34

3, avenue Charles
Flahault
34 094 MONTPELLIER
Tél : 04 48 18 40 00
e-mail : ce.sdjes34@ac-
montpellier.fr

Le [formulaire déclaration d'accident](#) est disponible dans le drive > alsh > admin > DDCS

#2 RÉFÉRENCES ÉDUCATIVES

RÉSOLUTION DE CONFLITS

1) **« Premiers soins émotionnels »** : accueillir les émotions, apaiser, vérifier que tout le monde se sent en sécurité et est prêt pour la résolution de conflit (cela peut prendre plusieurs jours...)

- SI (et seulement si) tout le monde se sent en sécurité et est prêt à faire une résolution de conflit, alors,

2) **S'installer confortablement** : assis, à l'écart, dans un lieu où on ne sera pas interrompus

3) **Poser le cadre** : expliquer les étapes de la résolution de conflit aux enfants et vérifier qu'ils les acceptent (notamment d'écouter l'autre)

4) **Les questions** : poser les 3 questions à un enfant puis à l'autre.

- ✓ **Qu'est ce qui s'est passé ?** Les faits/éviter les jugements
- ✓ **Comment tu t'es senti(e) par rapport à cette situation ?** Favorise l'empathie qui va engendrer le dialogue
- ✓ **Qu'est-ce qu'on peut faire pour éviter que cette situation se reproduise ?**
Vérifier à chaque fois que les 2 enfants sont impliqués dans la recherche de solution pour ne pas que cela se reproduise

NB : Selon le contexte on peut soit poser la question 1 d'abord à un enfant puis à l'autre, avant de passer aux questions suivantes, soit poser toutes les questions à un enfant puis à l'autre...

5) **La réparation** : poser à chaque enfant la question :

- ✓ **De quoi tu as besoin pour te sentir mieux par rapport à ta relation avec l'autre enfant ?** ou
- ✓ **De quoi tu as besoin pour réparer ta relation avec l'autre enfant ?**

S'assurer que l'autre enfant est d'accord pour offrir la réparation, sinon en rechercher une autre jusqu'à ce que les deux enfants tombent d'accord sur la réparation.

NB : Si le deuxième enfant n'est pas là ou pas prêt pour la résolution de conflit. L'adulte peut « jouer le rôle » de l'enfant indisponible et offrir la réparation.

INSPIRATION MONTESSORI

Décalogue

- 1 Ne touchez jamais l'enfant sauf s'il vous y invite (d'une manière ou d'une autre).
- 2 Ne dites jamais de mal d'un enfant devant lui ou en son absence.
- 3 Concentrez votre effort à renforcer et à aider le développement de ce qui est positif en l'enfant.
- 4 Mettez toute votre énergie dans la préparation du milieu, prenez-en soin régulièrement d'une façon méticuleuse.
- 5 Aidez l'enfant à établir de bonnes relations avec le milieu. www.alternative-montessori.com
Montrez-lui l'endroit où le matériel se range et indiquez-lui comment il doit s'en servir.
- 6 Soyez toujours prêt (e) à répondre à l'appel de l'enfant qui a besoin de vous, écoutez et répondez toujours à l'enfant qui a recours à vous.
- 7 Respectez l'enfant qui fait une erreur et qui peut, soit sur le moment se corriger de lui-même, mais arrêtez fermement et immédiatement tout mauvais usage du matériel et toute action qui met en danger l'enfant, son développement, ou les autres enfants.
- 8 Respectez l'enfant qui se repose ou observe les autres travailler, ou réfléchit à ce qu'il a fait ou fera.
Ne l'appellez pas et ne le contraignez pas à une autre forme d'activité.
Aidez ceux qui cherchent une activité et n'en trouvent pas.
- 9 Présentez inlassablement des activités à l'enfant qui les a refusées auparavant ; aidez-le sans cesse à acquérir ce qu'il n'a pas encore et à surmonter ses imperfections, faites tout ceci en animant le milieu avec soin ; en ayant volontairement une attitude réservée, en usant de mots aimables ; et en étant une présence aimante.
Faites que votre présence et votre disponibilité soient ressenties par l'enfant qui cherche, et demeurent cachées à celui qui a déjà trouvé.
- 10 Traitez toujours l'enfant avec la plus grande politesse et offrez-lui le meilleur de ce dont vous disposez.

www.alternative-montessori.com

CEINTURES D'ATTITUDE

LES REGLES DE VIE

Pour qu'on puisse tous profiter de notre journée, je ne peux pas :



Avoir des mots désagréables



Faire du bruit dans les moments ou espaces calmes



Me bagarrer



Me moquer



Déranger / abimer le matériel



Me lever de table ou du goûter sans autorisation

Ceinture



J'ai été repris trop de fois sur les règles de vie ...



Attitude

Droits

- Je prends un temps à part pour me recentrer si besoin
- Je peux échanger avec un adulte





J'arrive de plus en plus à respecter les règles

- Je peux servir le goûter 
- Je peux sonner la cloche 



J'ai réussi à passer une demie-journée ou une journée complète en respectant les règles

- J'ai accès au cabanon librement 
- Je peux être chef de rang 
- Je peux être facteur quand il y a des messages à transmettre 